Image not found or type unknown

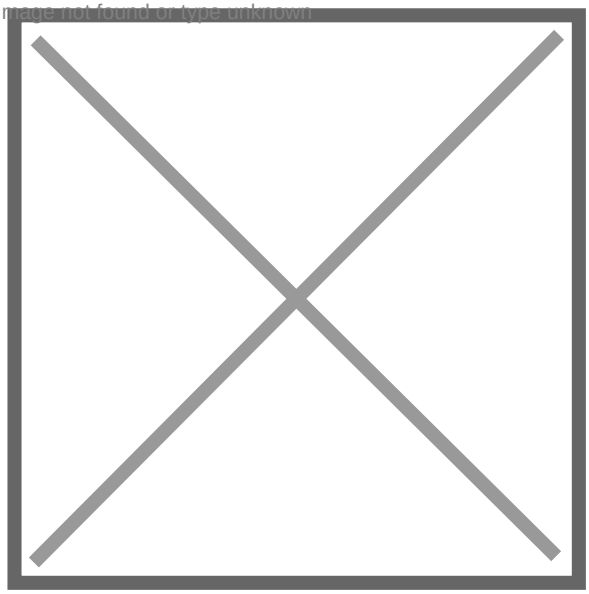

Internement en hdt abusif d'une patiente

Par **LaRevenante**, le **11/09/2011** à **23:18**

Bonjour,
Voilà je pense que ma meilleure amie a été internée en HDT de manière abusive car étant anorexique et boulimique elle était hospitalisée l'an dernier dans une unité spécialisée en Troubles du Comportement Alimentaire et en est sortie le 10 juin dernier. Suite à une rechute, son psychiatre lui a proposé de se refaire hospitaliser dans cette même unité pour quelques jours.

Elle a accepté et s'est fait hospitaliser le jour même. Sauf que voyant qu'elle n'arrivait pas à remanger correctement, ce psychiatre l'a fait transférer en HDT dans un hôpital non adapté au Troubles du Comportement Alimentaire.

Or pour interner une personne en HDT il faut que la personne refuse l'hospitalisation ou les soins.
Il faut aussi que le certificat de mise en HDT soit signé par deux médecins dont un ne travaillant pas dans le même hôpital, mais qui doit tout de même avant de signer la mise en HDT voir la patiente.
Et il se trouve que ces conditions de mise en HDT n'aient pas été respectées puisque mon amie s'est fait hospitaliser à la base de son plein gré, et que son psychiatre ne lui a même pas proposé de la faire transférer, mais l'a mit en HDT directement. De plus, elle n'a vu aucun autre psychiatre en dehors de son psychiatre qui aurait pu signer le certificat d'internement en HDT.

Je vous sollicite donc pour savoir quoi faire afin de lever l'HDT au plus vite. Je sais qu'il faut écrire au Tribunal de Grande Instance, à l'attention du Président, et du Juge des Libertés et de la Détention. Et que je peux aussi saisir la CDHP (Commission Départementale des Hospitalisations Psychiatrique).

Mais cela risque de prendre plusieurs mois, or mon amie ayant déjà été internée en HDT et l'ayant très mal vécu je souhaiterai savoir s'il n'y pas un moyen plus rapide. En effet mon amie ayant été hospitalisée en HDT dans un hôpital non adapté à sa pathologie y a été attachée durant 9 semaines, a perdue une vingtaine de kilos, s'est retrouvée en réanimation a 37kg...

Elle a tout à fait conscience d'avoir besoin de soin, mais aimerai se faire hospitaliser en Hospitalisation Libre et dans une unité spécialisée..

Il en va de sa vie, de lever l'HDT au plus vite. Comment prouver que sa mise en HDT a été faites de manière abusive ?

Merci d'avance..

Par **Eloise77**, le **24/11/2012** à **21:01**

Bonsoir avait vous eu une solution

Par **GALERIEN**, le **19/12/2012** à **13:57**

[fluo]Bonjour,[/fluo]La France est toujours le champion d'Europe en matière d'internements abusifs et le pays d'Europe toujours le plus condamné par la Cour européenne des droits de l'homme en matière d'abus psychiatriques. Elle s'oppose toujours à la judiciarisation immédiate (c'est-à-dire dans les premiers jours) des hospitalisations psychiatriques.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés